



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-43667>

Département(s) de publication : 50

Annonce n° 25-43667

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-41663

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'agglomération du Cotentin

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20006720500019

Ville : Cherbourg en Cotentin

Code postal : 50130

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 50

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Collecte en porte-à-porte des cartons des commerçants sur les secteurs piétonniers rénovés à Cherbourg-en-Cotentin

Code CPV principal - Descripteur principal : 90511000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Ce marché est un marché réservé à des structures d'insertion par l'activité économique employant des travailleurs défavorisés selon l'article L2113-13 du Code de la commande publique. Suite aux travaux de requalification du plateau piétonnier engagés par la commune de Cherbourg-en-Cotentin, une évolution des modes de collecte de ce secteur a été entreprise. Pour compléter cette évolution, une collecte spécifique pour les cartons des commerçants est prévue en porte-à-porte. Les rues du centre-ville concernées par ces collectes évolueront au fil du marché, en fonction de l'avancement des travaux

Critères d'attribution : Valeur technique : 35% Prise en compte de l'environnement : 5% Prix : 60%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Nature, Au lieu de Services, lire Services
- Rubrique : Description, Au lieu de Ce marché est un marché réservé à des structures d'insertion par l'activité économique employant des travailleurs défavorisés selon l'article L2113-13 du

Code de la commande publique., lire Ce marché est un marché réservé à des entreprises adaptées ou à des établissements et services d'aide par le travail et à des structures d'insertion par l'activité économique employant des travailleurs défavorisés et à des structures équivalentes, lorsqu'elles emploient au minimum 50% de travailleurs handicapés ou défavorisés selon l'article L2113-14 du Code de la commande publique

- Rubrique : Conditions de participation, Au lieu de - Convention signée avec l'Etat qui reconnaît la qualité de structure d'insertion par l'activité économique, - Document portant sur l'emploi d'une proportion minimale de 50% de travailleurs défavorisés : répartition des effectifs pour faire apparaître la proportion des salariés en insertion sur le total des salariés Etp (équivalent temps plein), lire L'entreprise adaptée mentionnée à l'article L. 5213-13 du code du travail, ou l'établissement et service d'aide par le travail mentionné à l'article L. 344-2 du code de l'action sociale et des familles ou structures équivalente doit : - Produire le contrat d'objectif signé avec l'Etat qui vaut convention, - Justifier l'emploi d'une proportion minimale de 50% de travailleurs handicapés, selon l'article 13 du Décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. La structure d'insertion par l'activité économique soumissionnaire au sens de l'article L. 5132-4 du code du travail, doit : -Produire la convention signée avec l'Etat qui reconnaît sa qualité de Structure par l'activité économique, -Justifier l'emploi d'une proportion minimale de 50% de travailleurs défavorisés, selon l'article 13 du Décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Elle doit donc produire un document établissant la répartition des effectifs pour faire apparaître la proportion des salariés en insertion sur le total des salariés Etp (équivalent temps plein)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/04/2025